

**Bridge Club du Pays Granvillais**  
**Assemblée Générale Extraordinaire**

Monsieur, Gilles Roussel, Président, vous invite à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le lundi 12 juillet à 19h au club.

Ordre du jour : **Modification de l'Article 9 de nos statuts.**

Article 9: Pour statuer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir un quorum représentant la moitié des membres plus un. A défaut sera convoquée une nouvelle Assemblée Générale, au minimum dix jours plus tard. Aucun quorum ne sera alors exigé. Les décisions seront prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale extraordinaire est appelée à délibérer sur toute proposition de modification des statuts..... Elle doit réunir un quorum de la moitié des voix plus une. A défaut, sera convoquée une nouvelle Assemblée Générale extraordinaire, au minimum dix jours plus tard. Aucun quorum ne sera alors exigé. Les décisions seront prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Nous soumettrons au vote la modification de cet article. Nous souhaitons supprimer l'obligation de quorum pour simplifier notre fonctionnement.

---

Délégation de pouvoir. (*3 maximum par personne*)

Je soussigné(e) M,Mme ..... agissant en qualité de membre de l'association Bridge Club du Pays Granvillais donne pouvoir à Mr, Mme .....

domicilié(e) à.....

afin de me représenter lors de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 12 juillet 2021 pour agir et participer, en mon nom, à tout vote et discussion. Fait à ..... le .....

*Signature précédée de «Bon pour pouvoir»*

Mr, Mme..... accepte ce pouvoir.

*Signature:*

